

Remise des prix du concours des maisons fleuries 2014

Mardi en fin d'après-midi s'est déroulée la remise des prix aux lauréats du concours des maisons fleuries au bar restaurant Chez Cat.

Un jury composé de Roger Banchet, Solange Billard, Hélène Bousan, Laurence Leroux, Nicole Merlier, Christian Sarne a visité au cours de plusieurs après-midi du mois d'août la quarantaine de maisons ou lieux-dits de la commune. Aux côtés des efforts déployés par les services techniques de la commune, Revel doit son accueil fleuri aux particuliers qui, sous des formes les plus diverses, en fonction de l'ensoleillement et de l'altitude, participent activement à cet embellissement. Cette année le jury a relevé un nombre plus important de maisons fleuries.

Le palmarès 2014

Maisons avec jardin très visible de la rue : 1 Michel et Jeanine David, Charrière Neuve ; 2 : Denise Vial, Le Mont ; 3 : Gisèle Coubon-Fumat, Les Guinets.

Balcons ou terrasses de maison : 1 : Daniel David, La Tour ; 2 prix, Fernand Didier-Chalut Le Bourg.

Valorisation de son environnement : 1 : Jean-Pierre Boujard Pont Rajat ; 2 Monique Fluttaz, Charrière Neuve ; 3 Marie-France Falcoz-Vigne, La Bourgeat.

Commerces, services, hébergements : 1 Marguerite Gautier, Chez Margot, Freydières.

Fermes fleuries : 1 : Josette Guinnet, La Bourgeat. Josette Guinnet a reçu un prix du jury départemental des maisons fleuries.



Les lauréats ont reçu fleurs et diplôme. Ceux qui avaient reçu le Premier prix l'année précédente dans chaque catégorie ont été mis hors concours. Le jury n'a par ailleurs retenu que les premiers dans leur catégorie ayant une note supérieure à 16/20.

